



Affaires générales et coordination intercommunale

N/Réf. : JB/LM/FML - 2023/S/03210

Affaire suivie par François-Marie Lettéron

Courriel : francois-marie.letteron@lacove.fr

Tél. 04.90.67.30.71

Jacqueline Bouyac

Présidente de la CoVe

à

Mesdames et Messieurs

les conseillers communautaires

Carpentras, le 29-09-2023

Objet : convocation du conseil communautaire

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la prochaine réunion du conseil communautaire qui aura lieu le :

lundi 9 octobre 2023 à 17h30
Salle du Conseil– Hôtel de la CoVe

L'ordre du jour sera le suivant :

- Installation d'une nouvelle conseillère communautaire
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 26 juin 2023

Affaires générales :

1. Solidarité avec le peuple marocain

Finances :

2. Répartition du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales
3. Attribution de fonds de concours de proximité au profit des communes de Beaumont du Ventoux et Lafare
4. Attribution de compensation définitive 2023
5. Virement interne d'équilibre et clôture du budget annexe de la zone d'activités économiques Bellecour III
6. Modification des tarifs d'assainissement collectif de la régie intercommunale de Vacqueyras
7. Décision modificative n°3 du budget principal
8. Décisions modificatives des budgets annexes des déchets, du marché gare, de l'eau et de l'assainissement de Caromb et de Sarrians
9. Admission de créances en non-valeur
10. Adoption d'un protocole d'accord transactionnel entre le Grand Avignon et la CoVe sur les créances constatées lors des opérations de liquidation du syndicat intercommunal de gestion des aires d'accueil des gens du voyage (SIAGV)

Transition énergétique :

11. Modification du tarif des bornes publiques de recharge électrique de la CoVe

Gestion et valorisation des déchets :

12. Société publique locale pour la construction d'un centre de tri à l'échelle du bassin vauchuso-rhodanien : modification des projets de statuts et de pacte d'actionnaires
13. Exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2024 des locaux à usage industriel ou commercial justifiant ne pas recourir au service de la CoVe
14. Attribution d'une subvention à l'association Rhéso pour l'étude de faisabilité du projet « recycl'avenue »
15. Validation du schéma directeur d'optimisation des collectes des déchets

Aménagement de l'espace et habitat :

16. Désaffectation et déclassement de parcelles en nature d'ancien chemin communal sur le site du Marché Gare à Carpentras
17. Approbation de l'avenant de projet 2023-2026 du programme Action Cœur de Ville à Carpentras
18. Mise en place d'un régime d'autorisation préalable à la division des logements sur une partie de la commune de Mazan
19. Approbation du document cadre sur les orientations stratégiques en matière d'attribution de logements sociaux
20. Adoption de conventions avec les bailleurs sociaux pour la gestion en flux des logements réservataires
21. Attribution d'une garantie d'emprunt à Grand Delta Habitat pour le programme de construction de 11 logements locatifs sociaux « Résidence Pacific » à Carpentras
22. Attribution d'une garantie d'emprunt à Grand Delta Habitat pour le programme de construction de 12 logements locatifs sociaux « domaine de Crochan » à Caromb
23. Attribution d'une subvention et d'une garantie d'emprunt à Unicil pour le programme de construction de 29 logements locatifs sociaux « Les truffiers » à Aubignan
24. Participation 2023 au financement du fonds de solidarité pour le logement

Politique de la ville et actions solidaires :

25. Participation 2023 au fonds d'aide aux jeunes
26. Attribution de subventions de la politique de la ville à des actions de la cité éducative
27. Rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville pour l'année 2022

Petite enfance :

28. Avenants aux conventions 2023 avec les associations gestionnaires des crèches « les P'tits Loups », « Grenadine », « Les Petits Mousses » et « A tire d'aile »
29. Abrogation des conventionnements non-exécutés entre la CoVe et l'association « Pirouettes » et conclusion d'une nouvelle convention d'objectifs et de financement au titre de l'année 2023

Ressources humaines :

30. Création d'une majoration d'IFSE dans le dispositif indemnitaire de la CoVe
31. Modification du tableau des effectifs

Affaires générales :

32. Renouvellement de la composition du groupe d'action locale Ventoux
33. Modification des statuts du Parc naturel régional du Mont Ventoux
34. Compte-rendu des décisions prises et des marchés conclus en application de la délégation du conseil à la présidente
35. Questions diverses

Vous trouverez ci-joint la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération, un pouvoir ainsi que le procès-verbal de la séance précédente.

Je vous rappelle que s'il vous est impossible de venir à cette réunion, vous pouvez vous faire représenter par votre suppléant (cas des communes disposant d'un seul siège au conseil communautaire) ou bien transmettre votre pouvoir à tout conseiller communautaire titulaire, dûment rempli, daté et signé.

Il est à noter qu'un titulaire ne peut détenir qu'un seul pouvoir d'un autre titulaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Jacqueline Bouyac
Présidente de la CoVe

